LE DÉPARTEMENT DE LA DORDOGNE



SOCIÉTÉ



Mes nouveaux voisins : une nouvelle expérimentation pour attirer de nouveaux habitants en Dordogne

Le dispositif "Mes nouveaux voisins", élaboré en partenariat avec le Département de la Dordogne, a été lancé officiellement lundi 13 novembre. Ce dispositif au service de l'attractivité du territoire vise à convaincre des habitants des urbains de franchir le cap et de venir s'installer à la campagne grâce à un accueil par des habitants, dit "immersions citoyennes".

Publié le 14 novembre 2023

Rencontrer ses futurs voisins est probablement un des pas les plus efficaces car concrets pour avancer dans son projet d'installation à la campagne – et pourtant le plus inaccessible. Ce projet est pourtant très largement envié par nombre de Français – 80% d'entre eux selon l'IFOP considèrent "que le mode de vie idéal est de vivre à la campagne". Les freins pour franchir ce cap ? Une des principales peurs mentionnées est la peur d'un désert social, la crainte de ne pas réussir à recréer des réseaux de sociabilité et des cercles d'entraides. Comment se sentir "chez soi" si on redoute d'être seul ?

Ce constat a conduit à la création du dispositif "Mes nouveaux voisins" qui a pour ambition de lever cette crainte. Il crée la rencontre entre des habitants des communes rurales "accueillantes" et des personnes ayant un projet de déménagement à la campagne.

"Mes Nouveaux Voisins" fonctionne selon un principe simple : organiser des immersions citoyennes dans des villages accueillants, en mettant en contact les personnes ayant un projet d'installation à la campagne avec celles qui y résident. Par le lien social créé, la découverte des "bons plans" et richesses de la commune, "Mes Nouveaux Voisins" vise à déconstruire les peurs qui empêchent les urbains de partir s'installer à la campagne, et s'engage ainsi pour une reconnaissance plus concrète de l'attractivité des territoires.

Les principes du dispositif

"Mes nouveaux voisins" répond à plusieurs principes :

- Il accompagne toute personne active qui s'inscrit sur le site www.mesnouveauxvoisins.org avec pour seul et unique critère la volonté de s'installer en milieu rural d'ici 5 ans. L'emploi qui sera https://www.dordogne.fr/information-transversale/actualites/mes-nouveaux-voisins-une-nouvelle-experimentation-pour-attirer-de-nouveaux-habitants-en-dordogne-22333713?

exercé pourra être en local, en télétravail, ou avec des allers et retours fréquents en agglomération (bordelaise ou région parisienne, ou autre). Les personnes en formation en reconversion professionnelle, en salariat ou en création ou reprise d'entreprise sont également éligibles.

- Il sélectionne des communes, dotées de services de proximité, de services de soins et d'habitats disponibles ;
- Il identifie des habitants prêts à accueillir chez eux pendant quelques jours, et défrayés à hauteur de 20€/nuit/personne. Le principe est "Venez dormir chez nous !"... et passer du temps avec vos futurs voisins pour partager leurs activités régulières : balades, café sur la place, marché... Ainsi, le premier cercle de sociabilité et d'entraide est constitué à travers ce séjour immersif.
- il construit l'itinéraire d'immersion avec la personne accueillie et les foyers accueillants, l'immersion pouvant se déployer au sein d'une ou plusieurs communes.
- Il s'engage ainsi pour mieux faire connaître les « pépites » que sont ces villages accueillants. L'information sur leurs services et animations est souvent éparpillée, peu accessible à distance. Le dispositif se conçoit comme un appui à leur valorisation et notoriété, et comme un aide pour que leurs futurs résidents passent à l'action.

Une expérimentation lancée en Dordogne

Le Département de la Dordogne a souhaité lancer l'expérimentation sur son territoire. Les premières communes accueillantes sont situées sur ce département riche de son patrimoine naturel et historique (bassin de la préhistoire, Grottes de Lascaux, châteaux...) et de sa qualité de vie.

Dix communes de Dordogne se sont raccroché au dispositif : Le Buisson-de-Cadouin (1.950 hbts), La Roche-Chalais (3 000 hbts), Nontron (3.000 hbts), Saint-Aulaye (1.500 hbts), Saint-Cyprien (1.600 hbts), Tocane-Saint-Apre (1.750 hbts), Domme (900 hbts), Miallet (630 hbts), Monpazier (500 hbts) et Verteillac (680 hbts).

Plus d'informations sur le site www.mesnouveauxvoisins.org